

fusion

101-160

RAPPORT PREPARE POUR LA COMMISSION
"SYLVESTRE".

POURQUOI NOUS SOMMES CONTRE L'ANNEXION DE NOTRE VILLE A L'ILE JESUS ?

PARCE QUE:

- 1- La Ville des Iles Laval, de par sa situation géographique n'appartient pas à l'île Jésus.
- 2- La Ville des Iles Laval n'a jamais fait partie de la Commission Interurbaine de l'île Jésus.
- 3- La Ville des Iles Laval est un CENTRE RESIDENTIEL. Aucun commerce n'y est toléré, sauf pour un restaurant d'accommodation, également le siège d'un Bureau de Poste.
- 4- Le développement de la Ville des Iles Laval est à son maximum. (superficie)
- 5- L'Administration des Iles Laval est pondérée et sans équivoque. Notre ville maintient un équilibre stable, un niveau de vie appréciable, un barème raisonnable de taxes foncières. En plus, la taxe de vente provinciale est de 4%.
- 6- La Ville des Iles Laval conserve une position normale sur tous les fronts. Cette adhésion, ou plutôt cette greffe de notre municipalité à l'île Jésus ne servirait aucunement les intérêts de notre ville.

ORGANISATION GENERALE DE NOTRE VILLE.

Depuis 1941, notre ville possède sa CHARTE. Tous les problèmes de régie interne sont réglés par un Conseil de Ville. Le Maire et les six Echevins sont bénévoles.

Notre ville possède:

- 1- Un service de police qui assure la sécurité dans les Iles 24 hrs par jour.
- 2- Un système de pompes à incendies bien organisé. Notre chef de police est aussi chef des pompiers. Ces derniers au nombre de 18 sont des volontaires. Treize (13) réservoirs naturels (points de feu) ont été creusés pour soutirer en permanence l'eau de la rivière.
- 3- Un aqueduc pour les îles Verte et Pariseau sous contrôle privé.
- 4- Une organisation sanitaire sous la juridiction de la ville.
- 5- Un service de déneigement pour les chemins d'hiver. L'entretien et le pavage des routes dépendent de la municipalité.
- 6- Deux églises, catholique et protestante, pour les besoins du culte.
- 7- Un Club social et récréatif, soutenu par les résidents, favorise l'épanouissement des jeunes et la détente des plus âgés.
- 8- Trois plages sont à la disposition des citoyens.
- 9- Un budget restreint, mais suffisant, répond adéquatement aux besoins des contribuables.

TOUR D'HORIZON SUR LES ILES LAVAL.

La population des Iles Laval, un millier de personnes, (60% francophone, 40% anglophone et autres, vit dans une atmosphère de détente. La condition pécuniaire de chacun est dans la moyenne. La majorité, travaille à Montréal, tous empruntent le train C.N.R. pour voyager quotidiennement. Le trajet, d'une gare à l'autre est de ~~40~~ minutes pour atteindre le centre de la Métropole. Il y a dix-huit trains par jour.

Bref, on respire à l'aise dans les Iles Laval. Chacun apporte son concours à la réussite générale, au progrès, à la bonne entente. L'esprit d'équipe est remarquable. La situation financière est excellente, sans déficit. Quant aux améliorations progressives futures, la municipalité peut en supporter le poids. Les travaux d'habitation à l'île Verte seront bientôt terminés. Il faut en déduire que les Iles Laval n'auront plus de terrains disponibles. (Chaque lot doit avoir 10,000 pieds carrés pour permettre une construction en conformité avec les lois de la ville)

Pour toutes ces raisons, nous croyons sincèrement inutile et sans intérêt matériel, d'emboîter le pas avec les villes voisines qui souhaitent leur annexion.

Nous soumettons avec plaisir le résultat de notre rapport tel que demandé par les Messieurs de la Commission Sylvestre. Nous savons que ces Messieurs comprendront que notre ville se porte bien et n'a pas à envisager aucun problème alarmant.

HISTORIQUE. (très intéressant de nos Iles.)

La Ville des Iles Laval comprend cinq (5) îles encerclées par les eaux de la Rivière des Prairies. Ces îles sont identifiées par les îles BIGRAS, PARISEAU, VERTE, RONDE, (île Privée) et la CINQUIÈME, sans nom précis, d'une envergure inutilisable.

- 1817- M.Louis Amesse construit une première maison de ferme sur l'île Bigras actuelle, qui à cette époque s'appelle Ile Amesse.
- 1817-90 Trois générations de la famille se succèdent sur cette ferme de l'île Amesse.
- 1890- M.Emilien Bigras, propriétaire des îles voisines, Verte, Ronde, et Bigras, (aujourd'hui Ile Pariseau) achète l'ILE AMESSE.
- 1912- M.Bigras revend ses QUATRE ILES à l'AGENCE GOHIER et BIGRAS.
- 1926- La guerre et ses restrictions retarde le progrès, entre 1912-26. C'est donc cette année là que commence la colonisation. On procède à la subdivision des lots et la vente des terrains. MM.Pariseau achète l'île Bigras primitive pour lui donner le nom de Ile Pariseau. L'ancienne île Amesse devient l'île Bigras d'aujourd'hui.
- 1926-41 Les biens des premiers propriétaires, une dizaine, sont administrés par la municipalité de Ste-Dorothée.
- 1941- Devant l'ampleur de l'expansion, M.Néopold Charbonneau, avocat, avec l'assentiment des résidents, obtient une Charte de Québec. Un Conseil de Ville est formé. M.Charbonneau devient le premier magistrat de Ville des Iles Laval. La ville se sépare de la tutelle de Ste-Dorothée. Une ère nouvelle commence.
- 1954- La succession Pariseau vend l'île Pariseau à la Co.Charest et Frères qui en fait un CENTRE RESIDENTIEL.
- 1959- M.Roland Bigras vend à son tour l'île Verte à la Co.Charest et Frères qui en fait un autre CENTRE RESIDENTIEL actuellement en construction.
- 1964- Notre Ville a atteint le summum du progrès. La FINANCE se porte bien. La population vit en paix, fière de SES ILES au décor unique, qui font figure typique au TABLEAU de notre PROVINCE.

Le Conseil de Ville,
Ville des Iles Laval
Co.Laval, P.Qué.